

L'«R» de La Pesse

Mars 2025 - n°

64

Le mot du Maire

Le monde dirigé par des apprentis sorciers est lancé dans une fuite en avant dont les conséquences sont difficiles à imaginer. L'état des finances de la France fait craindre une baisse importante des dotations et des subventions. Il est ardu pour un conseil municipal de se projeter.

Roberto Savagno, sous protection policière depuis 19 ans pour avoir dénoncé les méfaits de la mafia, dit : « Quand tout semble perdu, il reste toujours la possibilité de comprendre ». Tout n'est pas perdu mais très complexe ; comprendre le présent peut permettre d'imaginer le futur.

Le reproche est fait à ce conseil municipal, plus ou moins directement et parfois de manière outrancière, d'agir par idéologie.

En 2020, lors de sa mise en place, les élus de La Pesse ont décidé de ne pas augmenter leurs indemnités comme la loi le leur permettait. Une possibilité sensée faciliter l'action des élus mais ce n'est pas ce qui a été choisi ici. Après 6 ans de mandat, ce sont près de 50 000€ qui auront pu être attribués à des projets ou des réserves plutôt qu'aux indemnités.

Le projet de restructuration de nos écoles courait alors. J'ai été le seul élu à dire que la commune de La Pesse accepterait de perdre son école pour un projet satisfaisant.

On voit le résultat aujourd'hui : 2 classes dans 2 écoles différentes coûtant 180 000€ par an aux 2 collectivités et l'absence d'accueil de la petite enfance. Ce sera un de mes grands regrets mais qui s'en soucie sinon les jeunes parents désemparés et en colère que je reçois dans mon bureau et auxquels j'ai bien peu à dire !

Plus tard, la plage d'extinction de l'éclairage public a été augmentée. Avant de faire des économies bien réelles, il s'agit de s'inscrire dans un effort collectif de moindre consommation tout en préser-

vant les publics fragiles : scolaires le matin, personnes âgées le soir. A ce jour, nos visiteurs touristes n'ont pas fait remonter leur mécontentement.

Le bâtiment Relais des Skieurs a utilisé beaucoup d'énergie à l'équipe municipale durant près de 7 ans. Le constat est celui d'un bâtiment aujourd'hui inexploitable dont l'entretien est au-dessus des moyens de la commune. Le projet de démolition-reconstruction prend en compte nos besoins et propose des abords attractifs donnant envie de se poser, de se retrouver, de flâner : une corde à l'arc d'un village bien vivant, animé et touristique .

Le plan de relance n'est plus d'actualité, construire des logements n'est plus subventionné, la commune de Bellecombe vient d'en faire l'amère expérience.

Sur la question de l'habitat, je vois avec satisfaction 3 projets de restauration du bâti traditionnel avancer voire se terminer : 2 maisons où pourront vivre à l'année 3 et 4 foyers, une autre dans laquelle seront proposés une dizaine de logements. Est-ce là l'avenir ? Restructurer l'existant plutôt que de construire des lotissements dont on connaît la destinée. Je vous laisse y réfléchir.

La commune a engagé une modification de son PLU. Celle-ci permet de respecter le droit applicable (dont le schéma de cohérence territoriale adopté par le Pays du Haut-Jura en 2017) sans modifier son Projet d'Aménagement et de Développement Durable, de sécuriser les projets, de revoir certaines zones constructibles et

leurs destinations ou encore de préciser des orientations d'aménagement pour mieux prendre en compte les enjeux propres à notre territoire. Pour apporter du logement accessible en résidence principale, elle permet également la création d'un hameau léger.

Permettre à des foyers de venir habiter à La Pesse est une perspective intéressante. Des personnes qui, lorsqu'on les rencontre et les écoute, ont un vrai projet de vie et d'intégration à la vie villageoise.

Cette modification a aussi permis de réviser notre document d'urbanisme et de préparer sa compatibilité avec les cadres s'imposant à nous (SCOT ou schéma de cohérence territoriale notamment). Le projet est jugé courageux et audacieux par le service instructeur. Mais on peut ne pas partager cet avis. Il est validé par les personnes publiques associées. La Chambre d'Agriculture notamment anticipe sur les mesures de sobriété foncière qui seront prises dans le cadre du PLU intercommunal.

L'état de nos forêts et la manière dont elles sont traitées aujourd'hui fait réfléchir. Cela fait quelques années que le conseil municipal a choisi de ne pas voir la forêt communale comme une simple ligne budgétaire mais un patrimoine à gérer sur le long terme. Les faits ne nous donnent pas tort même si nous nous sentons assez seuls sur le sujet.

Réunis en commission tourisme à la Communauté de communes Haut-Jura

Suite en page 2

Suite édito du maire

Saint-Claude, les maires de Lajoux, Les Moussières et La Pesse ont fait part de leur volonté de lancer une étude sur le devenir de leurs téléskis. Est-il possible de les utiliser autrement ? Faut-il les démanteler ? Il n'y a aujourd'hui aucune position de principe mais une réalité qui s'impose. Cette étude qui s'appuiera sur un état des lieux exhaustif fera des propositions afin de permettre à la future mandature de prendre des décisions adaptées.

A ce sujet les prochaines élections municipales auront lieu dans un an. Il est encore

Suite en page 2

tôt pour se projeter mais je vous invite, toutes et tous, à réfléchir à comment vous engager pour notre commune et plus largement notre secteur.

Dans les points listés, je ne vois aucune idéologie mais des réponses apportées à des situations complexes et une évolution rapide du contexte.

Les réunions publiques sont l'occasion d'expliquer comment nous travaillons, comment nous réfléchissons. J'ai pu constater combien il est difficile de faire partager cette vie de l'intérieur d'un conseil municipal, ce que j'appellerai le temps municipal.

On peut au mieux espérer convaincre que nous avons pris en compte tous les éléments pour décider. Comme il y a très souvent plusieurs voies, il ne faut pas prétendre faire partager par tous que celle choisie est la plus pertinente.

Je me méfie des mots en «ie» et en «isme» qui sont souvent destinés à faire taire l'autre. Parler d'idéologie à propos de l'action municipale conduit à jeter le discrédit sur une assemblée élue qui travaille. C'est une manière de faire inadaptée et certainement pas constructive. Pensez-y en vue de l'échéance 2026.

D'ici là, rendez-vous est donné les 21 et 22 juin pour un weekend festif lors de l'arrivée de la «Mad Jacques Treck Haut-Jura» à La Pesse. Nous n'avons pas été choisis par hasard et toutes les forces positives de notre village sauront se mobiliser pour accueillir les 400 randonneurs avides de découvrir les paysages et l'humanité qui sont les nôtres.

CLAUDE MERCIER

Budgets communaux

Les résultats de l'exercice 2024 du budget principal et du budget annexe assainissement sont connus.

Concernant le budget annexe, on constate de légers excédents en fonctionnement (4 639€) et en investissement (5 200€). Cela ramène le déficit d'investissement cumulé à 18 500€ alors que l'excédent de fonctionnement se monte à 10 000€.

Cela confirme la fragilité structurelle de ce budget qu'il n'est pas souhaitable, bien que cela soit permis aux communes de moins de 3 500 habitants, d'équilibrer avec un apport du budget principal. Le budget prévisionnel 2025 aura été voté lors de la séance du 3 mars. Il devra prendre en compte la réalisation de travaux pour mise en conformité et l'incertitude des taxes de raccordement des nouvelles constructions à recouvrir. L'exercice sera ardu et passera par la rupture avec un principe défendu par le conseil municipal : augmenter la part liée à la consommation plutôt que l'abonnement.

En effet jouer sur la part variable est d'un faible rapport, il faudra donc augmenter de manière significative le prix de l'abonnement fixé depuis quelques années à 93,60€ par foyer raccordé.

L'obligation du transfert de la compétence à la communauté de communes au 01/01/2026 est aujourd'hui incertaine mais cela ne nous affranchit pas de construire un budget sincère et équilibré.

Le budget principal dégage encore 100 000€ d'excédent de fonctionnement.

L'exercice 2024 a amputé les réserves communales de 23 000€ les maintenant à environ 270 000€. On constate une baisse des recettes de ventes de bois : 17 000€ pour 49 000€ en 2023.

Les recettes d'investissement attendues en 2025 et la promesse d'un excédent budgétaire au moins stable (avec la volonté de l'optimiser dans un contexte contraint néanmoins) laisse à notre commune des possibilités d'agir et de conduire des projets.

Cependant, à ce jour, le montant des dotations de l'Etat n'est pas connu. Tout comme celui des enveloppes de subventions notamment celle de la dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR) géré par la Préfecture du Jura.

Des inconnues qui devraient être levées d'ici le 31 mars où le budget prévisionnel sera voté. Il faudra évidemment tenir compte des éventuelles restrictions faites par l'Etat.

CLAUDE MERCIER

Eau potable : des nouvelles des forages du Talonnard

Le Syndicat intercommunal des eaux de Haut-Jura Sud prévoit de reprendre les travaux de raccordement des 4 forages du Talonnard ce printemps, le recours porté contre leur déclaration d'utilité publique en date du 25 septembre 2023 n'étant pas suspensif. Les forages seront connectés au réservoir actuel de Sur le Replat et le réseau sera modifié pour distribuer l'eau vers les autres réservoirs. Parallèlement à ces travaux, un 5^e forage, permettant d'atteindre une troisième masse d'eau en profondeur a été réalisé et devrait être mis en exploitation par la suite pour compléter la production en période de forte consommation. Les 5 forages seront équipés d'instruments de mesures de niveau en continu. Grâce aux subventions de l'Agence de l'eau, les investissements d'équipement des forages pourront être autofinancés par le Syndicat des eaux. Les coûts de traitement diminueront grâce à la meilleure qualité de l'eau d'origine, mais le renouvellement du réseau aujourd'hui vieillissant entrainera des investissements supplémentaires. Les habitants et usagers de l'eau sont donc toujours incités à économiser cette ressource, à travers l'adaptation de nos usages et l'équipement en dispositifs de

récupération de pluie sur nos bâtis, afin de faire face au changement climatique. Celui-ci aura des effets difficilement prévisibles sur la moyenne des précipitations annuelles du secteur mais conduira à des périodes plus sèches et à des précipitations plus violentes, qui ne favoriseront pas la recharge des rares réserves souterraines dans le massif karstique.

JULIEN CARNOT

Recevez l'R de La Pesse par courriel !

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir l'R de La Pesse par e-mail : c'est simple et rapide, et vous permettra de recevoir plus vite les informations de la commune. Pour vous abonner, il suffit d'aller sur www.mairie-la-pesse.com, puis de saisir votre adresse e-mail en bas de la page d'accueil, en cochant «Recevoir l'R de La Pesse uniquement par courriel» (vous pouvez changer d'avis à tout moment ensuite). Merci !

Projet centre village



La consultation des entreprises pour la réalisation du nouveau bâtiment au centre du village a rendu son verdict. Le montant total HT des travaux s'élève à 1280 000€ supérieur aux estimations de 80 000€. Une phase de négociation sur certains lots rapprochera le coût de l'estimation.

Un seul lot n'a pas trouvé preneur, celui de l'acoustique, que l'on peut considérer comme mineur et pour lequel une entreprise compétente sera trouvée par consultation directe vu le montant de l'estimation (18 000€).

La communauté de communes s'est engagée à prendre sa part, les dispositifs d'aide sollicités (DETR, Département, Fonds européens LEADER) rendront bientôt leur verdict. A ce stade, le projet bénéficie, par sa qualité et la réponse apportée à une situation difficile, du soutien des instances qui devra se concrétiser par des subventions.

Le projet est donc sur les rails avec en premier lieu la démolition du bâtiment existant qui se déroulera en avril. A ce sujet, le coût de cette opération a beaucoup interrogé. Estimé à 50 500€ par l'architecte, il a été attribué,

après analyse des offres, pour un montant légèrement inférieur.

Le conseil municipal s'est attelé à la gestion du matériel existant dans le bâtiment. La commune gardera ce qui lui sera nécessaire pour équiper la nouvelle salle. La salle de réunion de la mairie est désormais meublée avec des tables et des chaises en bon état.

Les associations du village ont été invitées à venir voir l'existant et faire part de ce qui pouvait les intéresser. Elles sont reparties avec le matériel qu'elles pouvaient raisonnablement gérer. Une vente aux enchères a ensuite été organisée avec le concours d'un commissaire priseur. Le produit de la vente permettra de compléter l'équipement de la nouvelle salle afin qu'elle puisse fonctionner correctement avec du matériel fiable.

La Croix Rouge a emporté un lot de couvertures dont une partie a été gardée par la commune pour en disposer dans le cadre de son plan de sauvegarde. Lorsque tout aura été enlevé, la commune récupérant certains matériaux, La Croix Rouge pourra revenir, avant la démolition, prendre tout ce qui peut lui être utile.

Le déroulement de ces opérations a été conduit avec le souci du bien commun.

Cette démolition aura des conséquences car elle nous privera des services rendus par ce bâtiment : office de tourisme, agence postale et espace de réunions et de manifestations.

Le nouveau bâtiment est attendu pour mars 2026. Il y aura donc une année délicate à passer.

Un temps envisagé par la communauté de communes, une solution d'installation de local provisoire (ALGéCO) s'est avérée beaucoup trop coûteuse.

Les possibilités existantes étant réduites, Maud Bottagisi, directrice de l'office de tourisme, a proposé d'installer une permanence d'accueil touristique dans la vitrine située entre l'épicerie et la boulangerie. L'espace est réduit, les services le seront également. Cependant Maud a trouvé le moyen d'optimiser le local pour que, largement rafraîchi, il puisse demeurer une antenne d'information dont nous avons besoin.

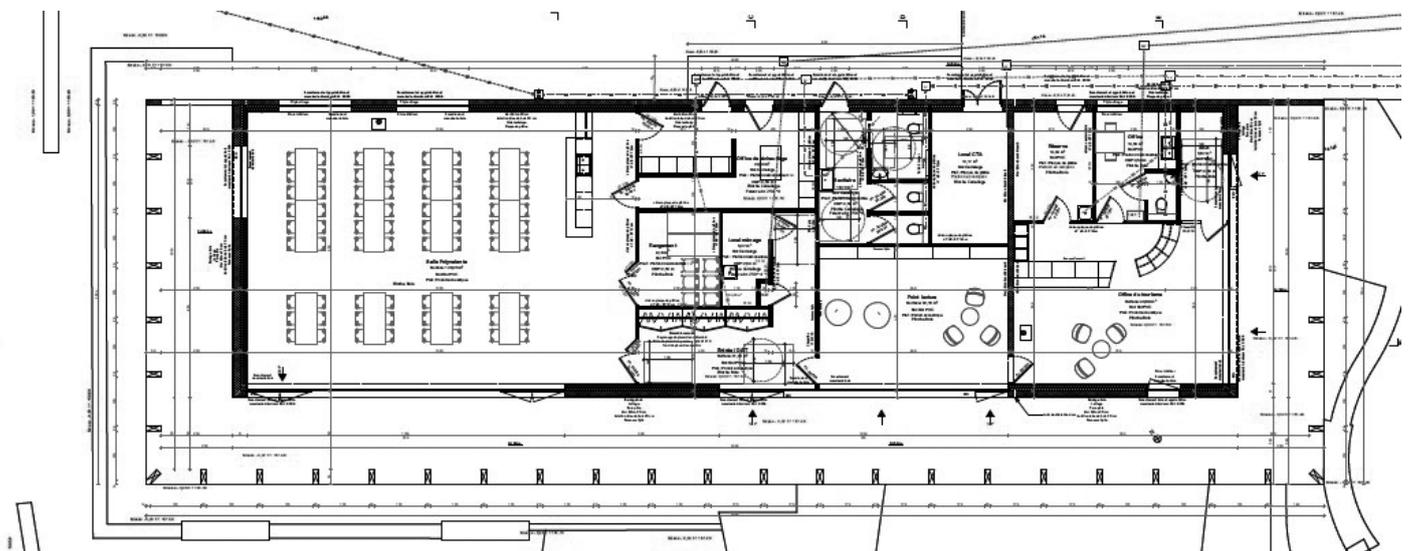
Les travaux affecteront également le fonctionnement de l'agence postale.

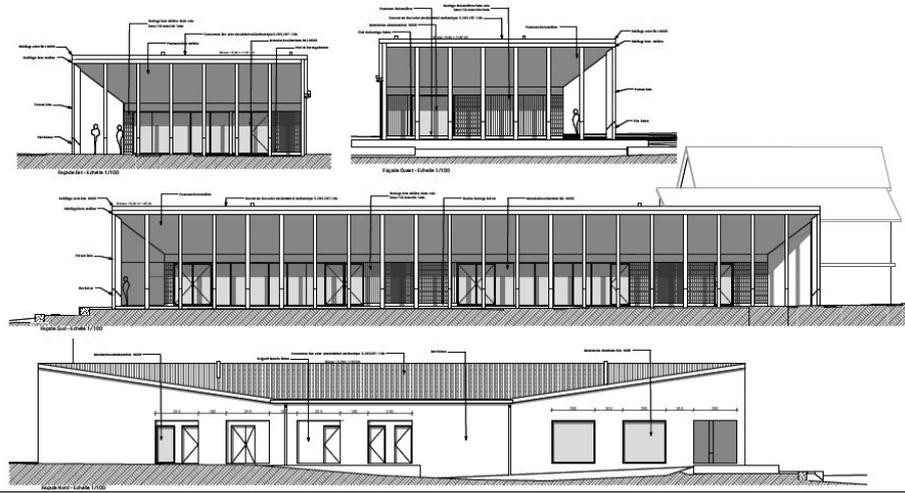
Cela signifie que durant les travaux l'agence postale ne pourra fonctionner. Principalement pour des raisons de sécurité nécessitant un coffre-fort et des procédures qui ne pourront être assurées.

La question de l'agence postale durant cette période transitoire a été étudiée mardi 25 février lors d'une réunion en mairie avec les responsables de La Poste. Selon la réponse, un service réduit pourra être proposé. Il se peut que cela ne soit pas possible.

Il y a quelques années la population des Bouchoux a vu son cabinet médical se déplacer définitivement vers La Pesse. Nous allons

Suite page suivante





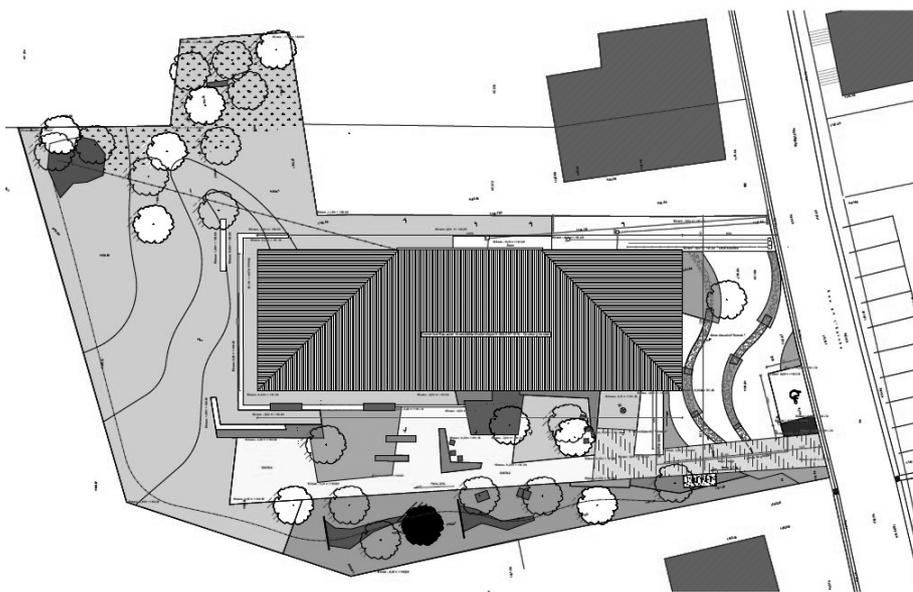
Suite article page précédente

pouvoir durant un an nous rendre aux Moussières ou aux Bouchoux pour un service postal de proximité. Nous saurons être solidaires et être attentifs aux personnes que cette situation pourrait fragiliser.

Une information claire sera donnée le plus rapidement possible. Nous retrouverons notre agence lors de l'ouverture du nouveau bâtiment.

Pour ce qui est des manifestations, il faudra s'adapter et trouver des solutions. Nous en serons capables en étant là encore solidaires, à l'écoute et engagés comme a su l'être la Cléa, qu'il faut chaleureusement remercier, pour accueillir les réunions hebdomadaires du club Jonquille.

Nous retrouverons avec plaisir et la conscience de bénéficier d'un équipement adapté et indispensable la nouvelle salle au printemps 2026.



RACCORDEMENT À LA FIBRE

L'entreprise PRISME, chargée du déploiement de la fibre dans le Jura, démarre une action de porte à porte pour informer la population des démarches à entreprendre pour raccorder son habitation à la fibre. Mme Nathalie CARO visitera seulement les administrés éligibles à aujourd'hui. En effet, il reste quelques secteurs dans les écarts où les travaux ne sont pas terminés.



Lors des vœux du conseil municipal, Jean-Paul Guy avait, le regard brillant, partagé son très grand plaisir de jouer fin janvier à Paris. Une étape de plus dans un parcours jalonné de concerts, récitals et l'édition d'un CD.

Médecin généraliste puis interne et néphrologue, Jean-Paul était totalement impliqué pour la santé des Hauts-Jurassiens, ouvrant notamment le service de dialyse de l'hôpital de Saint-Claude dès 1974. Il œuvra sans relâche au sein du comité de soutien de l'établissement. Avec force et émotion. Deux des caractéristiques de cet homme qui avait choisi, à la retraite, de vivre à La Pesse, village auquel il était très attaché.

Il n'était pas rare lorsqu'on longeait sa maison d'entendre le son de son piano. Une invitation à s'arrêter, s'asseoir et écouter. La musique était l'autre langue avec laquelle il s'exprimait. Une passion cultivée depuis bien longtemps.

On se souvient du déménagement de son piano au sein de la salle du Relais des Skieurs pour un concert donné au profit de l'association de parents d'élèves. Tel était Jean-Paul, discret, passionné, engagé et bien présent.

Au lendemain de son concert parisien, le 24 janvier, Jean-Paul s'en est allé soudainement laissant ses 5 enfants et sa compagne dans une grande peine. Notre village leur adresse sa sympathie, attristé par le silence du piano qui s'est tu et l'absence du pianiste que nous aimions.

ANTENNE DE LA MÉDIATHÈQUE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

Ouverture du Point Lecture,
le mercredi de 16h à 18h
et le samedi
de 10h à 12h

1 AN d'abonnement gratuit
avec la E-Carte
Avantages jeunes

Mad Jacques Trek Haut-Jura à La Pesse

La Mad Jacques est une proposition sportive et festive de découverte d'un territoire.

De nombreux projets ont déjà été menés aux 4 coins de la France. En 2025, c'est Haut-Jura Saint-Claude qui, choisi, a accepté et financé cette manifestation avec le soutien du Comité départemental du Jura et du Commissariat de massif.

Le principe est simple : un parcours sportif, en l'occurrence un trek, et une soirée festive à chaque arrivée notamment lors de la dernière étape. Les randonneurs attendus nombreux (400 participants) ont rendez-vous vendredi 20 juin à Saint-Claude. Ils rejoindront Lajoux pour un premier bivouac. Samedi 21 juin, ce sera la deuxième étape Lajoux-La Pesse avec le passage à la Borne au Lion et la possibilité pour ceux qui le souhaitent de gravir le Crêt de Chalam. Il n'y a pas de performance sportive attendue, pas de classement.

La Pesse sera donc le village-arrivée de l'édition 2025. Le parking « Azimut » sera entièrement occupé par les chapiteaux qui accueilleront restauration, buvette, conférences, animations et soirée festive musicale. Les campeurs pourront investir le terrain situé au sud, les propriétaires ayant donné leur accord. Dimanche matin, ce sera le marché de

producteurs et d'artisans avant que tout ce petit monde ne regagne ses pénates en début d'après-midi.

La commune sera partie prenante de ce projet en relais de la communauté de communes et les organisateurs. Une première réunion tenue en mairie le 15 janvier a permis de mettre l'USC dans la boucle : elle sera elle aussi associée. Les Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam pourront animer le site de la borne lors du passage des randonneurs.

L'idée est pour eux de découvrir le lieu traversé et pour nous de montrer tout ce que nous avons à partager.

Le partage est un élément essentiel de cette démarche : la soirée festive du 21 juin, jour de la fête de la musique, est ouverte à tous tout comme la matinée du lendemain. L'occasion de rencontres, d'une parenthèse agréable avant l'été.

Notre village n'a pas été choisi par hasard : son savoir-faire en matière d'organisation est reconnu. A chacun d'entre nous d'apporter sa pierre.

Pour terminer, il s'agit d'une randonnée respectueuse de l'environnement traversé : pas de déchets abandonnés, présence de toilettes sèches, de douches adaptées...

La commune, la communauté de communes et la presse locale auront l'occasion de communiquer d'ici le 21 juin. Les statistiques montrent que 40% des participants reviennent en séjour touristique.

Une belle occasion de nous retrouver et nous montrer tels que nous sommes : ouverts et accueillants.

Pour plus d'infos :
<https://www.madjacques.fr>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Haut-Jura Saint-Claude
Service Assainissement Non Collectif SPANC

Remise en eau partielle de la fosse après vidange.

Réensemencement en bactéries.

Diminution des coûts et impact écologique réduit !

COMMANDES GROUPÉES POUR VIDANGER VOTRE FOSSE

Scannez le QR Code pour télécharger le formulaire de commande.

Pour toutes questions ou informations :
Service SPANC Haut-Jura Saint-Claude
03.84.45.89.00 | spanc@hautjurasaintclaud.fr

SPANC

(Service Assainissement Non Collectif)

Le service de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude propose un service de vidange des fosses et micro-stations ouvert à tous les propriétaires ou locataires d'une installation d'assainissement autonome à des tarifs attractifs par le biais de groupements.

Flyer disponible en mairie

Avec un programme chargé, l'association des Amis de la Borne au Lion poursuit son travail de fond

Après une année 2024 chargée en événements exceptionnels (projection d'un film sur l'histoire du Conseil National de la Résistance, lecture de témoignages, réalisation d'une fresque lors de notre rassemblement annuel...), notre association poursuit son travail de fond car il ne suffit pas de rappeler l'engagement des maquisards d'une part et de dénoncer les exactions de l'occupant nazi lors de cérémonies d'autre part, même si le 80^{ème} anniversaire de la Libération était un temps fort incontournable.

Rappeler que les choix du Conseil National de la Résistance ont permis de construire une société plus solidaire et de prendre les mesures qui nous ont mis à l'abri de dérives sectaires, racistes ou autocratiques pendant des décennies n'a rien de ponctuel : si nous voulons sauvegarder cet héritage, notre travail doit s'inscrire dans la durée.

C'est pourquoi l'AABLCC développe l'accueil des collégiens et lycéens. En 2025, ce sont quatre journées pendant lesquelles nous répondrons à leurs questions. De même nous recevrons plus de 500 personnes lors de passages organisés à la Borne au Lion.

Il ne faut oublier ni ce que fut la déportation, ni les traces profondes laissées chez les survivants et encore moins ceux qui n'en sont pas revenus, dont 189 Sanclaudiens. Alors que le mépris de l'autre homme et les discours discriminatoires reviennent, il faut montrer à quoi mènent les régimes autoritaires et rappeler que, comme la Résistance, on peut lutter avec succès contre ces fléaux. Aussi l'AABLCC prépare-t-elle, pour le 27 avril à La Fraternelle, la lecture de témoignages écrits par ces déportés puis une conférence sur ce que furent ces camps, au mois de mai, à la médiathèque à Saint-Claude.

Mais il ne s'agit pas de rester figés sur les horreurs de la guerre.

La victoire sur l'Allemagne nazie fut construite aussi grâce aux Maquisards ; et le 8 mai 1945 fut un jour de liesse en France. C'est pourquoi, loin des discours et cérémonies, notre association en fêtera le 80^{ème} anniversaire à la Borne au Lion avec un pique-nique tiré du sac. Chacun sera invité à se joindre ce moment convivial à partir de 13 heures. Nous serons heureux de vous y retrouver.

Jean-Pierre Lozneau



Repas de Aînés

Ce fut une belle journée pour 40 aînés, Pesserandes et Pesserands, accompagnés de 10 personnes de la municipalité (conseillers et employés), qui se sont retrouvés au restaurant des Erables en ce début d'année 2025.



Nous n'avions pas été aussi nombreux depuis longtemps. C'est vrai que c'est l'occasion de sortir de chez soi et de profiter de la bonne énergie de gens heureux de se voir et discuter. Tout cela autour d'un apéritif varié et délicieux suivi d'un repas tout aussi bon. Certains ont

même prolongé ce moment de partage à une table de belote ou de scrabble.

Le conseil est ravi de cette rencontre et espère voir autant de monde l'année prochaine.

SANDRINE GIROD



Club Jonquille

Assemblée générale le vendredi 14 mars 2025 à La Cléa (salle de jeux) à 10h30 suivi d'un repas toujours à La Cléa offert à tous ses adhérents.

Vous avez 60 ans et plus, vous pouvez nous rejoindre le jour de l'AG, adhérer à notre club, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

LE CLUB JONQUILLE annonce l'organisation de son concours de belote open qui aura lieu le dimanche 27 avril 2025 à 14h dans la salle des Dolines aux Moussières. Vous serez informés de tous les détails de ce concours de belote par affichage. Venez nombreux !

La Présidente du club JONQUILLE,
Mme PONCET Régine

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture

au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h30

Vendredi : 8h30 > 12h et 14h > 18h

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à téléphoner ! Vous emménagez ou déménagez ? N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

Mot de l'APE La Pesse - Les Bouchoux

L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes présentes lors de nos manifestations et ainsi que tous les bénévoles et les parents qui se mobilisent.

L'APE propose, afin de soutenir les activités scolaires et extra-scolaires des enfants, plusieurs manifestations durant l'année. Voici les prochaines dates :

- ◆ Vide-grenier, le 25 mai 2025
- ◆ Kermesse, le 28 juin 2025
- ◆ Fête de La Pesse, les 6 et 7 septembre 2025

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail :
apelapesselesbouchoux@gmail.com

Le Bureau de l'APE

Le calendrier

PLU de La Pese

Enquête publique modification du 3 mars au 4 avril 2025.
Monsieur le commissaire enquêteur nommé à cet effet assurera des permanences le lundi 03 mars de 9h à 11h, le samedi 22 mars de 10h à 11h et le vendredi 04 avril de 14h à 18h



Cérémonie

du 19 mars 1962

à 11h au Monument aux Morts.
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Remontage du city stade

Samedi 19 avril
Rendez-vous à 9h



Nouvelles élections législatives

dimanche 30 mars et
dimanche 6 avril



Journée citoyenne

Samedi 17 mai
Rendez-vous à 9h
dans la cours de l'école



Mad Jacques Trek Haut-Jura

Arrivée des participants à La Pesse le 21 juin 2025, animations en soirée



AICAF

L'AICAF des Hautes-Combes organisera la matinée « J'aime la nature propre » le samedi 26 avril et donne rendez vous aux personnes qui souhaitent participer à cette action à la cabane de Chaudézembre à 9h.

